




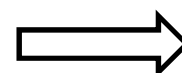
École De la Petite-Bourgogne

JANVIER 2018

INFO-PARENTS



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
01	02	03	04	05
BONNE	ET	HEUREUSE	ANNÉE 2018	À TOUS!
08	09	10	11	12
 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	La direction rencontre tous les élèves de l'école : remise de diplômes et lancement du mois de la politesse.			
15	16	17	18	19
Animation tandem Groupes 301-302		Ruelle de l'avenir Groupe 603	PROJET CULTURE À L'ÉCOLE GROUPE 602 18h00 : conseil d'établissement	ACTIVITÉ « VOLET PARENTS » POUR LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS
22	23	24	25	26
		Ruelle de l'avenir Groupe 603 Groupe 501 à l'ETS	PROJET CULTURE À L'ÉCOLE GROUPE 602 GROUPE 203 À LA BIBLIOTHÈQUE GEORGES-VANIER	 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (101 ^e jour de travail pour les enseignants réguliers)
29	30	31		
		Ruelle de l'avenir Groupe 603 Groupe 502 à l'ETS		



Inscriptions pour 2018-2019

Tel qu'indiqué dans le précédent info-parents, les inscriptions pour l'année prochaine sont commencées depuis le 8 janvier et se continuent jusqu'au 26 janvier. Les inscriptions se feront de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h. L'enfant doit avoir 4 ans avant le 30 septembre 2018 pour pouvoir être inscrit. Les parents doivent apporter les documents suivants :

- Pour un élève **né au Canada**, l'acte de naissance de l'enfant (l'original ou une copie officielle). Le nom des parents doit y figurer.
- Pour un élève **né à l'étranger**:
 - la carte de citoyenneté canadienne **ou** la carte de résident permanent **ou** la fiche relative au droit d'établissement (IMM1000) **ou** la confirmation de résidence permanente (IMM5292) au nom de l'enfant.
- Deux preuves d'adresse du domicile des parents telle que : le permis de conduire ou une facture officielle (banque, compagnie de téléphone ou de câble, gaz, etc.).
- Carte d'assurance maladie de l'enfant.
- Bulletins antérieurs s'il y a lieu.

Merci de communiquer l'information aux parents que vous connaissez.

Pour les **réinscriptions** vous recevrez, la semaine prochaine, une lettre vous donnant la procédure pour réinscrire votre enfant en ligne. Si vous ne l'avez pas déjà fait, il est encore temps de donner votre courriel à l'école en remplissant le coupon rose qui vous a été donné avant le congé.

Mois de la politesse

Afin d'encourager les enfants à adopter de bons comportements et à faire preuve de civisme, nous avons déclaré le mois de janvier « mois de la politesse » à l'école De la Petite-Bourgogne. En plus d'activités sur ce thème en classe, votre enfant pourrait se mériter des billets « je suis poli(e) » donnés par n'importe quel adulte de l'école. À la fin du mois, l'enfant ayant accumulé le plus de billets dans sa classe aura son nom sur un tableau d'honneur. Un tirage aura également lieu par niveau parmi tous ceux qui ont eu des billets. Cette activité va dans le sens des résultats de notre sondage visant à dégager les valeurs importantes pour l'école. La civilité, l'autonomie et la persévérance ont obtenu le plus de votes (enseignants, parents, élèves) et seront donc à la base de notre prochain code de vie.